

Chalette

Magazine municipal / n°101 / Décembre 2018



Place **C**ommune



Ibiden, Linky, le maire réagit !

> Page 3



Fratercité, la régie des quartiers de Chalette est née !

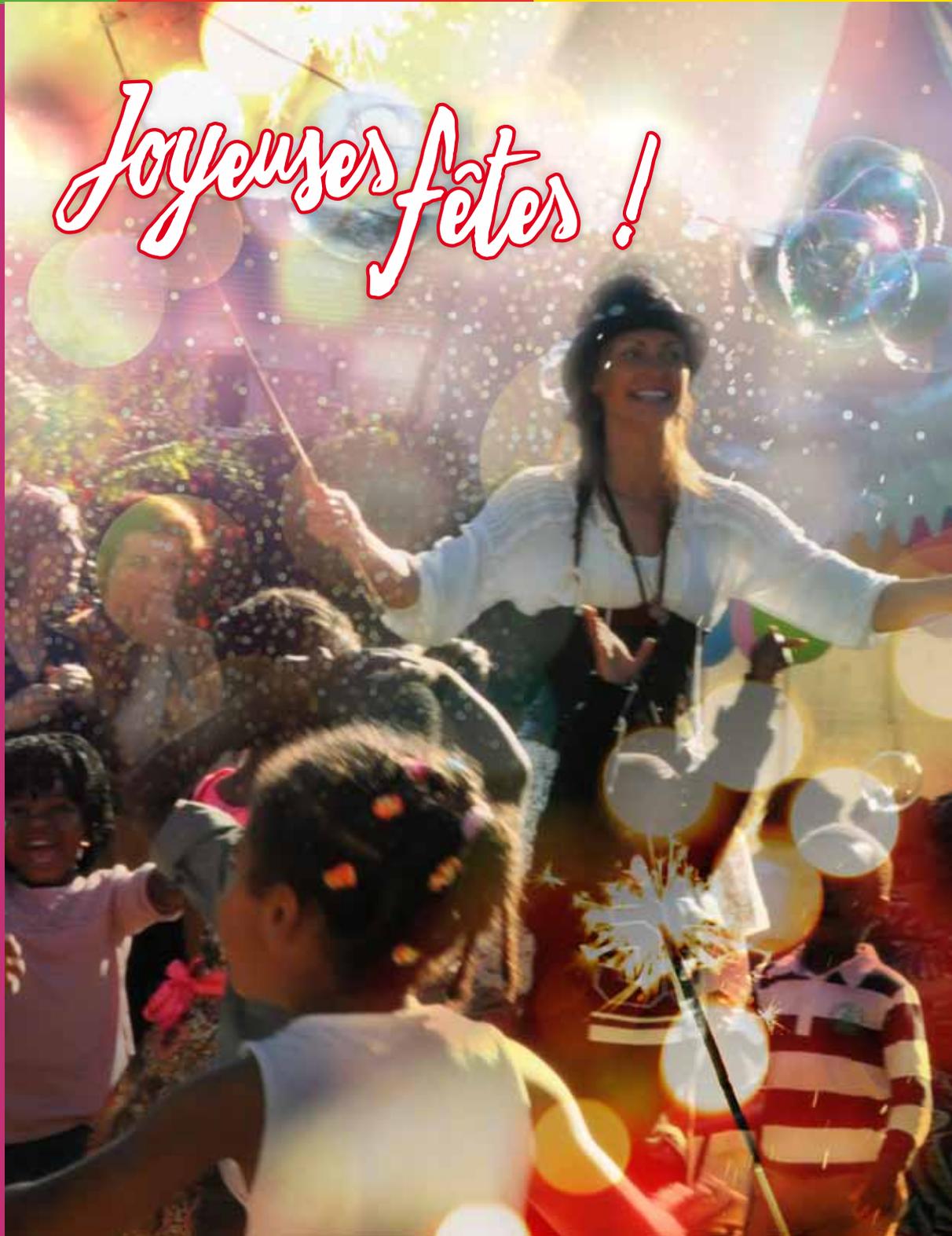
> Page 11

L'actu de votre ville
au quotidien :
abonnez-vous à la page



@Chalette.sur.Loing

Joyeuses fêtes !





Franck Demaumont est venu soutenir les «gilets jaunes» le 17 novembre

Les maires en colère !

Les maires de France ont saisi l'occasion du 101ème Congrès des maires pour une nouvelle fois défendre les communes et l'avenir des services publics de proximité. Une campagne de sensibilisation a été lancée : « #MaCommuneJyTiens ». Ils ont dénoncé la manière dont les élus locaux sont traités par le gouvernement.

En effet, nous subissons deux attaques majeures : une attaque financière endurée depuis plusieurs années et la réforme institutionnelle avec la volonté d'hyper-centralisation (développement des métropoles et agglomérations au détriment des communes rurales). Cela conduit à une situation d'incertitude qui paralyse la conduite de l'action publique.

Déconsidération, abandon, mépris, manque d'écoute et de dialogue, irrespect, voilà ce à quoi sont confrontés les maires depuis plusieurs années.

Le recul considérable des services publics de proximité et l'étranglement financier subi de plein fouet par les communes entraînent chez les maires colère, découragement et défiance, provoquant des démissions en nombre. Un maire sur deux envisage de ne pas se représenter en 2020 !

Pour toutes ces raisons, j'ai boycotté l'invitation du Président de la République au Palais de l'Élysée lors du Congrès des maires.

Un peu d'écoute et moins de mépris, Monsieur Macron !

Non seulement les élus, tous bords politiques confondus, mais aussi les citoyens connaissent ce refus d'écoute et ce mépris : ce sont les cheminots avec la casse du statut, les salariés avec la casse du Code du travail et des acquis sociaux..., et maintenant les « gilets jaunes », manifestations traduisant un « ras-le-bol » général allant au-delà du prix des carburants, posant la question du pouvoir d'achat et de l'augmentation des salaires et des retraites.

La colère gronde et s'exprime dans la rue. Il faut considérer les revendications légitimes du peuple et non les mépriser !

Notre démocratie connaît une crise qui n'a pas de précédent. Il est grand temps que le Président Macron, par des actes concrets, réconcilie le peuple français.

Franck Demaumont,
maire de Chalette-sur-Loing,
vice-président de l'AME

Sommaire

P2 - Édito

P3 - Actualité

Ibiden, compteurs Linky, le maire réagit !

P4 à 7 - Bilan de mandat

La politique familiale de la Ville s'appuie sur une réalité sociale

P8 - On en parle

*Le restaurant sur le lac poursuit son développement
Comment réduire sa facture d'énergie ?*

P9 - Actualités

*Marché de Vésines, de nouveaux gérants pour la poissonnerie
Apiculteurs, déclarez vos ruches !*

P10 - On en parle

*Un centre commercial dédié aux loisirs
Plan neige : les Services techniques mobilisés*

P11 - Actualités

Fratricité, la régie des quartiers de Chalette est née !

P12 - Espace public numérique

*Jouer en famille avec des tablettes, un nouvel atelier à la médiathèque
Fracture numérique (suite)*

P13 - Sport et loisirs

*Deux jeunes Chalettois champions de France de gymnastique
Belle réussite pour « Chalette fait son (F)estival »*

P14 - Libre expression

P15 - À l'honneur

Patrick Foucher, un médaillé en or !

P16 - À l'affiche

Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont

Directeur de la communication : B. Ballu

Rédaction : B. Ballu, B. Taleb, P. Avezard

Graphiste : P. Weber

Impression :

Imprimerie Leloup - Villemandeur

Imprimé sur papier 100% recyclé



Actualité

Ibiden, compteurs Linky, le maire réagit !



Franck Demaumont avec les salariés d'Ibiden le 30 mai 2013

IBIDEN - Dans un communiqué de presse en date du 19 novembre, le maire, **Franck Demaumont**, condamne fermement la décision prise par la société Ibiden DPF France de fermer son site de fabrication de filtres à particules de Courtenay, le groupe japonais à la tête de cette entreprise ayant choisi de délocaliser la fabrication des nouveaux filtres à haute porosité en Hongrie. Pour le maire de Chalette, cette décision est inacceptable pour les 320 salariés concernés (400 avec les intérimaires) et dévastatrice pour le tissu économique de ce territoire. Il s'insurge contre le fait qu'aucune recherche de solution n'ait été envisagée alors que des opportunités de restructuration auraient dû être étudiées pour la fabrication de filtres de nouvelle génération. Face à cette situation, il assure les salariés, dont nombre d'entre eux sont de Chalette et de l'agglomération, du total soutien de la municipalité de Chalette, laquelle est également aux côtés des représentants syndicaux qui se battent contre cette fermeture.

L'argent des contribuables doit être remboursé !

Le maire appelle les autorités de l'État à intervenir auprès de la direction d'Ibiden qui a réalisé, ces dernières années, plusieurs plans de sauvegarde de l'emploi tout en percevant des aides publiques colossales pour le développement de l'usine de Courtenay. **L'argent des contribuables doit être remboursé et doit servir à la recherche de solutions de reclassement des salariés !**

COMPTEURS LINKY - Suite aux deux incendies consécutifs qui se sont déroulés dans la commune après la pose de compteurs Linky dans des propriétés privées (13 octobre et 9 novembre) et à une rencontre avec le directeur territorial d'Enedis, le maire a décidé, afin d'assurer la sécurité des usagers et des habitants et de prévenir par précaution tout accident ou incendie, de prendre un arrêté. Celui-ci stipule que le déploiement

des compteurs électriques dits « Linky » par la société Enedis sur le territoire communal est suspendu jusqu'au résultat des enquêtes diligentées suite aux deux incendies cités ci-dessus et survenus après la pose de ces compteurs. D'autre part, il a été demandé à la société Enedis de procéder, dans les plus brefs délais et à ses frais, à la vérification de l'ensemble des installations électriques ayant déjà fait l'objet de la pose d'un compteur électrique communicant Linky.



Bilan de mandat : poursuivons le débat

Toujours dans le cadre du bilan de mandat de la Municipalité, nous abordons dans ce numéro l'action de la Ville en direction des familles et plus particulièrement en direction de la petite enfance.

La politique familiale de la Ville s'appuie sur une réalité sociale

De nombreux dispositifs et actions mis en place par la municipalité s'adressent tout particulièrement aux familles chalettoises.

Mais qui sont-elles ? Quel est leur profil ?

Tout d'abord, la part des familles monoparentales dans notre commune reste dans la moyenne nationale. Selon l'INSEE, 14,5 % des familles sont monoparentales à Chalette, contre 15,1 % en France métropolitaine. Comme à l'échelle nationale, l'écrasante majorité de ces familles a pour personne de référence une femme. Les familles monoparentales sont, de plus, principalement concentrées dans les quartiers du Bourg (18,3 % des familles) et de Kennedy - Château-Blanc (19,7 %). La



particularité de notre commune est d'abriter une proportion importante de familles nombreuses, c'est-à-dire des ménages avec trois enfants ou plus. Cette proportion (15,7 %) est plus importante que celle constatée aux niveaux national (9,4 %) et départemental (9,8 %). Les familles nombreuses résident surtout dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : Vésines (21,7 % des familles) et Kennedy - Château-Blanc (22,6 %).

Qu'en est-il de leur situation socio-économique ?

Globalement, les familles chalettoises connaissent des difficultés économiques importantes. Le taux de pauvreté nous l'indique : près d'un Chalettois sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté, contre un Français sur sept dans le pays. Face à cette situation, l'État social intervient et joue son rôle fondamental de solidarité nationale. Ainsi, les prestations sociales représentent 11,3 % du revenu disponible des Chalettois, contre 5 % au niveau national. C'est donc dans ce contexte que s'inscrit la politique municipale.

La justice sociale et la solidarité en sont ses dimensions essentielles, valeurs qui se matérialisent notamment par la mise en place de services publics de proximité.

De nombreuses actions en direction des familles

Soucieuse de tous ses administrés, la Municipalité a créé et développé tout au long de ces dernières années des services et des structures susceptibles de répondre du mieux possible aux besoins des familles chalettoises.

LE CCAS

Parmi ses missions, le **Centre communal d'action sociale** apporte aide et soutien aux familles en difficulté. Ainsi chaque été, il permet à des familles de s'organiser pour partir une semaine en village vacances et propose une journée à la mer. Il apporte son soutien pour la constitution des dossiers pour l'ouverture des droits, il participe aux forums d'accès aux droits, travaille avec la Banque alimentaire, à laquelle la ville Verse une subvention de 25 000 €, et la Ruche éco.



Une sortie du CCAS

LE RAM

Le Relais d'assistantes maternelles s'adresse aux parents, aux enfants et aux assistantes maternelles. Les parents peuvent s'adresser au RAM pour rechercher un mode d'accueil pour leur jeune enfant (mise à disposition d'un listing des assistantes maternelles – 73 à Chalette). Il apporte également tous les renseignements nécessaires sur les droits et obligations en tant qu'employeur (parents).

Le RAM accompagne les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession et les informe sur les démarches liées à l'obtention de l'agrément, la rémunération, la formation continue. Les assistantes maternelles peuvent également s'y rencontrer pour parler de leur expérience, rompre l'isolement, mais aussi pour bénéficier de temps d'éveil pour les enfants (motricité, musique, jeux d'imitation) qui permettent aux jeunes enfants de se familiariser avec les activités en petit groupe pour préparer l'entrée en maternelle. Afin de permettre aux assistantes maternelles n'ayant pas de moyens de locomotion de bénéficier d'animations, à chaque vacances scolaires, le RAM se déplace au PIM'S.

D'autre part, le RAM travaille avec plusieurs partenaires, tels Pôle emploi, la CAF, la PMI, etc. Ainsi en 2017, afin de répondre aux besoins des assistantes maternelles et des demandeurs d'emploi (garde d'enfants), un forum a été organisé avec Pôle emploi qui a réuni 50 personnes.

Fort de ce succès, en octobre dernier le RAM avec Pôle emploi, la CAF, AGAFOR et la Maison du Département a renouvelé l'expérience sur le thème « lever le frein à l'emploi », la garde des enfants étant un argument avancé par nombre de demandeurs d'emploi. 24 personnes et 44 assistantes maternelles étaient présentes, ce qui a permis de créer des liens entre parents et assistantes maternelles, lesquels ont débouché à ce jour sur trois contrats. Depuis

Fête du RAM, le 2 juin 2017



septembre 2018 et en partenariat avec la CAF, des moments sont proposés aux assistantes maternelles pour les aider à prendre confiance en elles, promouvoir leur travail et se mettre en valeur lors des entretiens avec les parents (aide à la réalisation de CV et à la construction du projet d'accueil des enfants). Ces moments peuvent être individuels ou collectifs ; enfin, tous les deux mois, en soirée, organisation d'échange de pratiques professionnelles.

Projets

- **Déménagement** au Foyer Paul-Marlin en septembre 2019

- **Garde à domicile** (baby-sitting) : face à l'augmentation des horaires atypiques, au besoin de bénéficier d'heures pour chercher du travail, mais aussi pour pouvoir s'octroyer du temps, le RAM travaille à la mise en place d'un dispositif de garde à domicile, les assistantes maternelles ne répondant pas à ces besoins ponctuels. Une réflexion est en cours avec le Point Information Jeunesse afin de créer un listing de personnes susceptibles de répondre à la demande, lesquelles suivraient préalablement une formation de deux ou trois jours (brevet premiers secours, approche de la petite enfance, hygiène...).



Noël du RAM 2017



Animation du RAM à (F)halette Festival 2018



Kasim Balaban, conseiller municipal à la petite enfance et à la vie associative aux côtés de Dina Jonata, responsable du RAM

LA CRÈCHE

La crèche Danielle-Casanova, au cours de ces dernières années, a bénéficié de transformations conséquentes. Les dernières en date se sont déroulées de janvier à juin 2017. L'objectif était de renforcer la sécurité du bâtiment et de rendre l'accueil des enfants le plus fonctionnel et agréable possible.

- **À l'intérieur** : réfection des huisseries et des sols des dortoirs, pose de panneaux anti-bruit et de portes coupe-feu, accès à l'eau chaude dans le patio et les salles de bain, peinture des murs de la lingerie, des couloirs et du hall.
- **À l'extérieur** : réalisation du toit terrasse, pose d'un sol souple, réalisation de petits parcs, peintures extérieures du bâtiment. D'autre part, grâce à des subventions de la CAF, la crèche a pu se doter de matériels neufs : meubles pour les salles de bains et les vestiaires, rénovation des parcs intérieurs et pose de rideaux anti-feu.

Depuis fin août, l'espace « petites canailles » réservé aux bébés dispose d'une aire qui est leur propre leur permettant d'évoluer et de découvrir leur environnement sans risque d'être perturbés par des plus grands et d'avancer à leur rythme sans sauter les étapes. L'espace « petits loups » dédié aux grands et moyens dispose également d'une salle propre à chaque classe d'âge pour les activités et les repas, le temps commun se situant le matin et le soir pour certaines activités qui favorisent l'apprentissage du vivre-ensemble et l'esprit « petite famille ».

Animations

Tous les lundis, la crèche accueille un musicien pour des animations avec les grands et une semaine sur deux avec les bébés et les moyens. Une fois par mois la ludothèque et la médiathèque interviennent au sein de la crèche. Pour la première fois, durant les dernières vacances de la Toussaint un groupe d'enfants s'est déplacé à la médiathèque ; une expérience qui demande à être renouvelée. Pour l'avenir, la crèche souhaite recruter un.e psychologue pour le développement moteur qui pourrait intervenir une demi-journée par semaine, de même qu'un projet de collaboration avec le Centre municipal



de santé, pour des interventions ponctuelles d'un médecin, est en cours de réflexion. Enfin, un recrutement à temps plein d'une éducatrice de jeunes enfants est en cours.

Projets

- **Du 18 au 24 mars 2019 : semaine de la petite enfance** sur le thème « Pareil – pas pareil » (travail sur les volumes, les couleurs, les tailles...) en lien avec l'association nationale « Agir ». Durant toute la semaine, organisation de portes ouvertes aux parents sur le temps des activités, de 9h à 10h et à partir de 16h, le but étant de rassembler et de partager des moments en trio : parents, professionnels et enfants. Dans le cadre de cette semaine, la crèche envisage d'organiser une journée sur le langage des signes.

- **Obtention du label Ecolo-crèche** qui récompense le travail des équipes dans une perspective d'amélioration continue. Projet collectif, fédérateur impliquant tous les acteurs de la crèche : l'équipe, les enfants, les parents. **En lien avec l'Agenda 21 de la Ville, l'équipe de la crèche souhaite développer des actions afin d'obtenir le label Ecolo-crèche.** Un plan à court et à long terme est en cours de réflexion. Les actions devront porter sur les activités, l'hygiène et l'alimentation par exemple. Concernant ce dernier point, la crèche remplit déjà ce critère puisque les repas sont réalisés sur place avec des produits frais et de saison, bio, sans omettre l'éducation à l'alimentation et à la découverte des goûts divers qui sont une des préoccupations de la cuisinière.



Audrey Rodrigues

Usagère de la crèche

« Chalettoise depuis trois ans, je suis surprise de toutes les actions engagées en direction de la petite enfance. La Ville est un moteur dans ce domaine. Ce sont des actions que nous envient les habitants des communes environnantes. J'ai connu la crèche il y a deux ans avec

LE SERVICE ENFANCE FAMILLE



Le Service enfance famille, un soutien quotidien à la parentalité : créé en 2011 sous l'égide du Pôle réussite éducative, le Service enfance famille reçoit un public de plus en plus nombreux. Organisé autour d'actions diverses, il accueille les parents d'enfants et d'adolescents souhaitant être soutenus dans la relation enfants/parents. À travers ses missions, il propose des activités pour se ressourcer, s'informer, rencontrer d'autres parents, échanger et trouver des solutions. Il a également vocation à mettre en avant les savoir-faire et les capacités de chacun à éduquer, faire vivre des moments privilégiés parents/enfants et développer l'entraide entre parents, le tout en prônant le respect, la tolérance, l'esprit d'équipe et la laïcité, la discrétion professionnelle étant le b.a ba de l'équipe d'animation.

- **En 2017** : les actions du service sont étendues au quartier du Bourg.
- **En 2018** : 93 familles ont pris leur adhésion – 31 pauses-café se sont déroulées. Les 4 soirées conférence au restaurant sur le lac ont réuni 40 personnes. Les 3 initiatives collectives « *Atelier initiation à la cuisine du monde* » organisées et animées par des mamans ont été suivies par une moyenne de 25 mamans (places limitées). Enfin, 58 familles différentes dont 200 enfants différents ont participé aux *ateliers enfants/parents*. À noter que la demande est plus importante que l'offre. Les parents et plus particulièrement les mamans sont en demande pour sortir de leur isolement et vivre des temps d'échanges, de rencontre, de partage, de projet collectif au travers des ateliers proposés.

Se rencontrer, se ressourcer, rompre l'isolement, s'épanouir

Les actions du service s'organisent autour de trois axes

- **Des ateliers du lundi au jeudi** dans lesquels on apprend, on échange des savoirs, on réalise pour soi mais aussi pour les autres ; l'an passé l'atelier couture a réalisé des draps et des housses de couettes pour les écoles maternelles de la ville, des costumes pour les fêtes des écoles et la Fête de la fraternité.
- **La pause-café des parents le jeudi matin**, moment où les parents s'accordent du temps pour se retrouver, échanger, rencontrer des professionnels de l'enfance et de la famille pour parler du quotidien ; c'est le lieu où se construisent des initiatives collectives, où petit à petit on s'épanouit et on prend confiance en soi.
- **L'atelier des enfants et des parents durant les vacances scolaires**, sans oublier les soirées parents le vendredi une fois par trimestre, où les mamans s'octroient un temps à elles, où sans enfant elles partagent, s'informent, réfléchissent sur un thème avant de se détendre et partager un moment convivial autour d'un repas.



mon premier enfant et je peux constater les transformations. Je suis très satisfaite de la nouvelle organisation qui offre un espace dédié aux bébés ; en tant que parent, cela me rassure. Les bébés peuvent évoluer tranquillement, à leur rythme, sans être perturbés par les plus grands ; de plus cela favorise les échanges entre les bébés et les puéricultrices. Je souhaite tirer mon chapeau à toute l'équipe, de la cuisinière à la directrice, pour tout ce qu'elles nous apportent en échange et en conseil. Cette crèche ne se réduit pas à un simple moyen de garde, elle apporte beaucoup plus, tant aux parents qu'aux enfants. Je pense aussi aux différentes animations autour de la musique, ou du conte en collaboration avec la médiathèque, sans

omettre tous les événements qui sont organisés en dehors des activités quotidiennes : fête de Noël, fête de l'été, qui permettent de vivre des moments communs entre les parents, les professionnels et les enfants. Un seul regret, la faible participation parfois des parents. C'est ce que j'apprécie aussi à Chalette, cette volonté de rassembler. Enfin, je souhaite souligner l'importance que Chalette apporte à la concertation, que ce soit pour la crèche mais aussi dans d'autres domaines ; je pense par exemple à la concertation qui s'est déroulée pour l'aménagement du Bourg. Quand on est Chalettois, on a l'impression d'être important. »

On en parle

Le Restaurant sur le lac poursuit son développement

Au printemps dernier, la Municipalité décidait de passer en gestion privée le Restaurant sur lac dont la Ville est propriétaire. Après un appel d'offre diffusé dans la presse spécialisée et locale, le Conseil d'administration puis le Conseil municipal ont retenu le projet porté par M. Teykif Durmaz en la qualité de gérant et de M. Antony Aydin comme directeur. Et c'est depuis le 26 juin que cette nouvelle équipe a pris possession du restaurant sur la base d'une gérance locative de deux ans avec la possibilité d'achat.

Après plusieurs mois d'observations et d'échanges avec la clientèle, le temps est venu pour cette nouvelle équipe, composée d'un directeur, d'un chef de cuisine, M. Thierry Prunier, de deux cuisiniers, de deux commis et de deux serveuses, de présenter son ambition pour cet établissement. Grande nouveauté, l'ouverture du bar tous les jours de 9h à 19h, ce qui permet aux visiteurs de la base de loisirs de profiter



d'un cadre exceptionnel pour se désaltérer.

Avec une clientèle professionnelle, la nouvelle direction va présenter un menu du jour à 12,50 € tous les midis et pour les personnes qui souhaitent prendre le temps, des menus à la carte ou « gourmands » seront également proposés. Notons que pour tenir compte de la saisonnalité des produits, la carte des menus sera renouvelée chaque semaine et que le chef ne compte travailler qu'avec des produits frais provenant de la région Centre.

Le restaurant disposant de deux salles de service, la direction ambitionne de réserver l'une d'elles à l'accueil de séminaires ou groupes touristiques, en présentant des menus à tarif préférentiel, mais aussi à l'organisation de soirées thématiques. Ainsi, le Restaurant sur le lac, lieu de détente et de partage, continue d'animer la base de loisirs du lac si prisée par les habitants de l'agglomération.

Comment réduire sa facture d'énergie ?



Pour réduire sa facture d'énergie, il est utile de connaître la qualité d'isolation de sa maison. C'est ce qu'ont proposé aux riverains de la rue Georges-Bizet, du quartier de la Pontonnerie, les techniciens d'Éco habitat, le 21 novembre dernier, munis d'un appareil détecteur de chaleur. Les maisons ont été analysées et pour nombre d'entre elles l'analyse notait une forte déperdition de chaleur, signalant ainsi un problème d'isolation. **Quoi faire pour y remédier ?**

Exemple d'amélioration de la performance énergétique présenté par Éco habitat

Pour un foyer au revenu fiscal de 25 370 €, propriétaire d'une maison de 90 m² datant de 1987 (murs peu isolés et ventilation insuffisante), des travaux d'isolation par l'extérieur avec 12 cm de laine de roche et l'installation d'une VMC simple flux s'imposent pour un total des travaux de 19 814 € TTC.

Après travaux, le gain d'énergie est estimé à 39 % avec une réduction notable d'émission de gaz à effet de serre !

Comment financer les travaux ?

Voici le plan de financement présenté par Éco habitat.

Subvention de IANAH : 9 362 €
- prime d'aide à la solidarité écologique : 1 800 € - crédit d'impôt transition énergétique : 1 293 € - autres aides des collectivités et organismes sociaux : 1 025 €, soit un total des aides financières de 13 480 € représentant 61 % du montant des travaux, 6 334 € restant à la charge du propriétaire.

Service Éco habitat :
3, rue de Crowborough
45200 Montargis.
Tél. : 02 38 92 10 58

Marché de Vésines, de nouveaux gérants pour la poissonnerie



Poissonnier de père en fils, cela fait trente-neuf années que Pascal Brassamain écume les marchés de Montargis, de Gien, de la Ferté-Saint-Aubin et anime un étal au marché de Vésines le vendredi matin. Trente-neuf années faites de rencontres et de passion pour son métier jusqu'à ce que les aléas de la vie le poussent vers une forte envie d'emprunter un autre chemin. Ainsi, après mûre réflexion Pascal a décidé de passer la main et de se reconvertir dans une tout autre activité : un départ imminent vers d'autres horizons, en l'occurrence le Portugal, où il va gérer un gîte et s'impliquer dans le milieu sportif. Une nouvelle vie s'ouvre à lui, aux antipodes de celle de commerçant mais pleine de promesses. Ce qui ne l'empêche pas de s'engager à revenir sur les lieux où il a « sévi », lors de

Apiculteurs, déclarez vos ruches !

Si vous possédez une ou plusieurs ruches, **il est obligatoire de les déclarer chaque année** ainsi que leurs emplacements. Un site Internet du ministère de l'Agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr. Si vous disposez d'un numéro d'apiculteur (NAPI), on vous le demandera. Si vous vous déclarez pour la 1^{ère} fois, un numéro vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration.

La déclaration des ruches et rucher doit se faire au moins une fois entre le 1er septembre et le 31 décembre de l'année. Il est toutefois possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

périodes particulières comme les fêtes de fin d'année par exemple, histoire de donner un coup de main à ses successeurs et retrouver ses clients avec qui il avait su nouer des liens.

Le marché de Vésines garde son poissonnier !

Mais que ses fidèles clients se rassurent ! Ils retrouveront chaque vendredi leurs produits favoris grâce à Frédéric Regerat et Séverine Debuissou qui ont repris la poissonnerie, un « couple » d'associés qui connaît bien son affaire. En effet, Séverine est issue d'une famille dont les membres exercent des métiers de la mer. Elle est originaire de l'île d'Oléron où elle exerçait déjà cette activité ; autant dire que les produits de la mer, elle connaît ! C'est l'amour qui l'a conduite dans le Loiret pour s'installer à Orléans. Frédéric, quant à lui, est originaire d'Olivet et est un ami d'enfance de Pascal. Il y a dix ans, il quitte un grand restaurant dans lequel il occupait la fonction de chef de rang et intègre en tant qu'employé une poissonnerie orléanaise. C'est sur le marché d'Orléans que Séverine et Frédéric font connaissance. Affables, souriants, dynamiques, avec la même passion de leur métier, ils s'entendent tout de suite bien ; ils ont la même vision et la même façon d'appréhender leur métier. C'est donc presque naturellement qu'ils décident de s'associer et d'investir dans la poissonnerie de Pascal Brassamain.

Bienvenue à Séverine et Frédéric

Nul doute que les habitués du marché de Vésines réserveront un bon accueil à ces deux nouveaux commerçants qui, à l'instar de Pascal, continueront de proposer des produits frais et de qualité et ne manqueront pas, quel que soit le temps, d'égayer leur étal par leur sourire et leur bonne humeur. Et « bon vent » et plein succès à Pascal dans sa nouvelle aventure !



Rappel : il est important de veiller à la bonne santé de nos abeilles. Les associations GDS Centre et GDS 45 peuvent vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles, ainsi que pour les démarches si vous n'avez pas Internet.

GDS Centre : 02.54.08.13.80 - contact@gdscentre.fr
GDS 45 : 02.38.65.50.60 - gdsduloiwet@wanadoo.fr

On en parle

Un centre commercial dédié aux loisirs



M. Ali Mahbouba



Après une expérience positive de gestion d'une sandwicherie à Vésines suivie de l'ouverture d'un centre de contrôle technique de véhicules, **Ali Mahbouba** a décidé de créer un centre commercial sur les terrains longeant le Solin, rue du 23 août 1944. Appelé « **Le Mériali** », cet espace devrait abriter 13 cellules commerciales en location dont 6 seraient destinées à la restauration, tandis que les 7 autres seraient destinées à offrir des services à la personne (salle de détente, de remise en forme ou de bien-être, par exemple). Notons que les 6 restaurants seront construits autour d'une terrasse partagée, permettant ainsi les échanges et la convivialité, et à terme il est envisagé l'installation d'un manège de type carrousel.

Après l'acquisition du terrain d'une superficie de 13 000 m² en 2015, M. Mahbouba s'est appuyé sur les conseils d'un cabinet d'architecte pour présenter un projet d'une

superficie de 3 000m². Compte tenu de celle-ci, il a été présenté devant la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), laquelle s'est prononcée favorablement le 3 juillet 2017. Et afin de répondre aux obligations de la loi sur l'eau, il est prévu de créer deux bassins enterrés de retenue des eaux pluviales afin de réguler leurs rejets dans le Solin.

Pour M. Mahbouba, le soutien des banques pour l'accompagner dans ce projet a été déterminant, d'autant que ce projet semble rencontrer de l'intérêt auprès de jeunes qui souhaitent partager cette aventure.

Conçu en parpaings, briques et bois avec de larges baies vitrées ainsi qu'avec un traitement paysagé soigné, ce nouveau complexe dont la livraison est prévue en mai 2019 devrait parfaitement s'insérer le long du Solin et renforcer l'offre commerciale de loisirs dans la ville.

Plan neige : les Services techniques mobilisés

Même si les prévisions météo sont plutôt clémentes en cette fin d'année, une équipe d'astreinte de douze agents est prête à intervenir dès l'arrivée des premiers flocons. Ainsi, en cas de besoin deux équipes se relayeront une semaine sur deux et seront mobilisables 24 heures sur 24.

À noter que les priorités de la Ville en la matière sont de sécuriser la circulation sur les axes principaux et de rendre accessibles les équipements publics et les commerces afin que tout habitant puisse accéder à un axe dégagé à moins de 200 mètres de chez lui. Il est rappelé que le déneigement des trottoirs reste confié aux habitants comme le prévoit la loi.

À cet effet, la Municipalité met à disposition des Challetois du sable permettant de sécuriser les trottoirs et l'accès aux maisons. Des bacs de sable sont ainsi déposés aux abords des sites suivants : foyer Duclos, Maison des associations, médiathèque, foyer Marlin, écoles, mairie et piscine. D'autre part, des sacs de sable seront distribués aux commerçants, pharmacies et médecins. À noter qu'en cas d'enneigement important, certains équipements publics pourront être fermés. Enfin, des condi-

tions climatiques exceptionnelles imposent le respect de certaines règles comme rouler doucement, limiter les déplacements, être solidaire de ses voisins, notamment envers les personnes âgées, isolées ou handicapées.

Pour plus de détails sur le dispositif, consulter le site de la Ville : www.ville-chalette.fr (dans le moteur de recherche, taper « *document d'informations communales sur les risques majeurs* »).



Actualités

Fratercité, la régie des quartiers de Chalette est née !



De gauche à droite : Lahcene Nordine, Ludovic Moreau, salariés en insertion, Hiba Pruneau, présidente, Grégory Laudinet, encadrant technique, Chloé Beets, conseillère en insertion professionnelle et Mélanie Peneau, directrice

Fratercité, la régie des quartiers de Chalette, a été inaugurée samedi 24 novembre en présence du maire, **Franck Demaumont**, très fier de la concrétisation de cet engagement qui figurait dans le programme proposé aux Chalettois en 2014. Située au cœur du quartier de Vésines, au 15 rue Gaston-Jaillon, cette structure est le résultat d'un travail de longue haleine mené par **Hiba Pruneau**, première adjointe chargée de la solidarité de proximité et de la démocratie participative et en charge du projet, rejointe plus récemment par **Mélanie Peneau**, directrice, lesquelles ont été épaulées par un groupe de travail diversifié.

Fratercité, régie des quartiers de Chalette c'est quoi ?

Fratercité est une association loi 1901 dont l'objectif est d'accompagner professionnellement et socialement des personnes éloignées de l'emploi sur des chantiers d'insertion afin de les mener vers un emploi stable. Elle répond à un besoin spécifique des quartiers en termes économiques, de formation qualifiante et de cohésion sociale. « *Nous souhaitons créer de la citoyenneté à travers l'insertion par le volet écono-*

mique » souligne le maire, Franck Demaumont. D'ores et déjà 6 recrutements ont été réalisés, dont 3 salariés chalettois en insertion qui exerceront leurs tâches dans le domaine des espaces verts et de la gestion urbaine. Ils pourront travailler pour les partenaires de la Ville, tels que Vallogis et LogemLoiret, ou pour des entreprises privées. Et Hiba Pruneau, présidente de **Fratercité**, de préciser : « *Le but recherché est d'effectuer des prestations de qualité au prix du marché et de permettre aux salariés d'acquérir des compétences. D'autre part, nous avons créé trois emplois permanents : un poste de direction, assuré par Mélanie Peneau recrutée en avril dernier, ainsi qu'une conseillère en insertion professionnelle et un responsable technique* ».

Citoyenneté, cohésion sociale, faire et bien vivre ensemble

Si l'objectif premier de **Fratercité** est l'insertion par l'emploi, la régie de quartier a également pour vocation d'accueillir des projets et des ateliers proposés par les Chalettois et/ou des habitants de l'agglomération (théâtre, dessin, peinture, bien-être...). Comme le souligne la présidente, « *l'objectif est de valoriser le savoir-faire des Chalettois et*



de le transmettre afin de pérenniser le lien social. Toute proposition est donc bienvenue ». D'ores et déjà le sous-sol de **Fratercité** héberge l'association **O'saveurs colors épicées** : une façon d'aider l'association à concrétiser son projet. Et Franck Demaumont de conclure : « *Nous espérons atteindre la création de trente à quarante emplois qui permettraient d'agir concrètement sur la problématique du chômage et de créer un lien avec les entreprises locales* ».

Contact : 02.38.28.94.41
fratercite.chalette@gmail.com



Zoom sur Grégory Laudinet, encadrant technique

Titulaire de plusieurs diplômes, dont un BEP « *entretien espace rural* », et fort d'une expérience en tant que chef d'équipe dans l'entreprise PDG Plastiques à Malesherbes, Grégory Laudinet vient d'être recruté en tant qu'encadrant technique. Après un stage de trois jours à la régie de quartier de Saint-Jean-de-Braye qui comptabilise 20 ans d'expérience, M. Laudinet a intégré la régie Fratercité le 5 novembre et encadre d'ores et déjà deux salariés. Il a pour mission de leur enseigner les différents métiers liés aux espaces verts et de leur transmettre la méthodologie (respect des horaires, des consignes de sécurité et de la hiérarchie, fonctionnement des machines, travail d'équipe, repérer les risques et les éviter...), l'objectif étant également de les aider à prendre confiance en eux et de leur redonner l'envie de travailler afin que ces salariés en insertion puissent reprendre leurs marques dans la société.

Espace public numérique

Jouer en famille avec des tablettes, un nouvel atelier à la médiathèque

Pendant les prochaines vacances scolaires (le samedi 22 décembre, et les jeudis 21 février, 11 et 18 avril, de 10h à 11h30), l'animateur de l'Espace public numérique et les agents de la médiathèque proposent un nouvel atelier : « *Jouer en famille avec des tablettes* ». L'objectif de ces ateliers est de permettre la rencontre, le partage entre parents, grands-parents et enfants, frères et sœurs, autour de l'outil numérique qu'est la tablette (Android ou I.Pad) à travers des jeux, voire des ouvrages, avec les livres à réalité augmentée ⁽¹⁾.

Chacun apporte ses connaissances, apprend à manipuler la tablette, tout en jouant dans la convivialité et le plaisir. À l'heure du tout numérique et de la dématérialisation des démarches et documents administratifs, ces ateliers ludiques aideront aussi à démystifier l'outil numérique et à se familiariser avec lui. D'autre part, ces



ateliers permettront également à celles et ceux qui ne la connaissent pas encore, jeunes comme moins jeunes, de découvrir la médiathèque.

(1) À l'aide d'un livre et d'une application sur la tablette ou le téléphone, le livre s'anime.

Fracture numérique (suite)



L'article paru dans le bulletin municipal de novembre semble avoir attiré particulièrement l'attention des lecteurs.

Ainsi, M. **Robert Plessis**, un fidèle des ateliers de l'Espace public numérique, a souhaité réagir : « *Suite à l'article fort intéressant intitulé «À l'heure du numérique, permettre à tous l'accès aux droits» paru dans le magazine municipal de novembre, je tenais à rappeler que la Ville de Chalette n'a pas attendu 2018 pour organiser des ateliers informatiques et qu'elle a été une sorte de précurseur en la matière. Ainsi, dès janvier 2003, en partenariat avec le SEMURPA, des cours d'informatique gratuits à l'adresse des personnes âgées se sont déroulés durant six mois dans le quartier de la Pontonnerie.*

Le dispositif s'est prolongé en septembre 2013, les cours étant dispensés alors dans les locaux du SMJ situés à l'époque au Centre Pablo-Neruda. Aujourd'hui, les ateliers animés par Pierre Kister perdurent à l'Espace public numérique les jeudis matin pour les personnes âgées, et

le samedi matin pour tout un chacun. Je tenais à souligner ce service rendu par la Ville, lequel a permis et permet toujours à un grand nombre d'entre nous, quel que soit l'âge, d'approprier l'outil informatique et de tenter à l'heure du «tout numérique» de diminuer la fracture numérique, d'autant que dès 2019 l'ensemble des démarches administratives, notamment la déclaration de revenus, devra se réaliser via Internet ».



Sport et loisirs

Deux jeunes Chalettois champions de France de gymnastique par équipe



Il y a d'abord **Kuba Gouton**, 11 ans. Il était encore chalettois quand il est devenu champion de France de gymnastique par équipe en juin dernier. Pour raison familiale, il a dû partir habiter à Meaux et n'ayant pas trouvé de club de gym pour garçon, arrêter la discipline. Cela faisait cinq ans qu'il faisait de la gymnastique. C'est en allant à une fête du sport et en

faisant un essai qu'il était « tombé dans le bain ». Durant toutes ces années passées au Cercle Pasteur, il avait pu toucher à tous les agrès, avec une petite préférence pour les anneaux. Ce titre, il le gardera toujours dans un coin de sa tête et s'il le peut, il reprendra un jour la gymnastique qui lui a « permis de se canaliser et d'avoir un meilleur comportement ».

Autre jeune Chalettois champion de France : **Kenji Petit**. Lui aussi a arrêté la gymnastique, mais lui par manque d'envie. C'est en allant, alors âgé de 4 ans et demi, à la salle de gym avec son père et après une journée gratuite, qu'il s'y était engagé. Âgé aujourd'hui de 10 ans et demi, il est en CM2 à l'école Henri-Barbusse dans le quartier du Lancy. Même s'il ne la pratique plus, il aime toujours regarder la gymnastique

à la télévision. Se disant « très fier d'avoir remporté ce titre » et de l'avoir en poche, la motivation n'étant cependant plus là, il a décidé d'arrêter en fin de saison dernière. Et il devrait reprendre prochainement le sport, soit le football, soit le basket.



Photos : A. Bargielska

Belle réussite pour « Chalette fait son (F)estival »



La seconde édition de « Chalette fait son (F)estival », qui s'est déroulée du 16 juillet au 11 août, a vu une très forte hausse de sa fréquentation. De 4733 passages comptabilisés en 2017, on est passé à 5927 passages durant les quatre semaines de cette année ; 3383 d'entre eux proviennent de Chalette ou des quartiers prioritaires de Montargis, la Chaussée et Chautemps. Toujours côté chiffres, plus de 290 créneaux d'activités ont été proposés pour 55 activités différentes, qu'elles soient sportives, culturelles, créatives ou encore en rapport avec la nature et l'environnement. Si les participants venaient principalement de Chalette, on en retrouve aussi de toute l'agglomération montargoise, Amilly, Cepoy, Corquilleroy, Pannes, Solterre, Montargis, Villemandeur ou encore Vimory,

mais aussi de plus loin, des États-Unis, d'Afrique et d'Asie. L'objectif de « Chalette fait son (F)estival », comme l'a rappelé **Mamoudou Bassoum**, adjoint à la jeunesse, est de « favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels, proposer des activités variées, exploiter les différents espaces de la base de loisirs, favoriser le vivre et agir ensemble et partager des moments conviviaux ». Et d'ajouter que, pour cette année, « un accent a été mis sur les animations pour les plus jeunes, moins de trois ans, et la mise en place de dispositions afin d'amener les participants à être encore plus force de proposition. » Nouveau succès donc pour « Chalette fait son (F)estival » grâce aux partenaires, 33 associations et institutions, aux bénévoles et aux services municipaux.

→ Le groupe des élu·e·s communistes et républicain·e·s

En lutte pour le pouvoir d'achat !

Les élus communistes et républicains de Chalette participent à toutes les luttes sociales comme celle qui monte dans le pays autour du pouvoir d'achat.

Nous sommes résolument aux côtés des salarié·e·s, non salarié·e·s et retraité·e·s assommé·e·s par la hausse des prix des carburants, qu'ils et elles portent ou non un gilet jaune. Nous sommes pour relever le défi climatique mais pas avec une fiscalité punitive ! Or, c'est ce qu'il se passe avec cette hausse aveugle des taxes sur les carburants qui frappe celles et ceux qui travaillent dur pour arriver à la fin du mois, celles et ceux à la recherche d'un travail, en formation, en situation de précarité.

Et tout cela non pas pour investir dans les énergies renouvelables et les infrastructures de transports mais pour combler les trous béants laissés dans le budget de la France par les cadeaux faits aux plus riches (avec, notamment, la suppression de l'ISF).

Gilets jaunes, mais aussi blouses blanches : nous soutenons les infirmières en lutte contre le Plan Santé et particulièrement le personnel du centre hospitalier qui est en souffrance en raison du manque récurrent de personnel (quarante départs de soignants, contrats non renouvelés, arrêts-maladie, burn-out).

Les gilets jaunes, les blouses blanches, les robes noires de la justice, mais aussi les cols bleus des usines ont des raisons de donner de la voix.

Pour certains, ce sont des services publics de proximité qui disparaissent. Pour d'autres, c'est la feuille de paie qui fond. Quand ils la comparent avec celle des « grands patrons », plus pressés de placer leur argent dans les paradis fiscaux que de créer des emplois, c'est la colère. C'est de l'indécence pure.

Les citoyens sont malmenés, déconsidérés, méprisés.

Que peut-on éprouver d'autre que du ressentiment et du dégoût face aux rémunérations scandaleuses des grands patrons et, par exemple, pour celui qui fait l'actualité du moment, Carlos Goshn ?

Alors que les salaires, eux, n'augmentent pas, comme les pensions de retraite... les aides sociales diminuent, comme l'APL.

Avec les Chalettois·e·s, luttons pour le pouvoir d'achat, une hausse généralisée des salaires et des pensions.

Les élu·e·s que nous sommes œuvrent au quotidien pour la dignité humaine, la fraternité, la justice sociale.

→ Le groupe des élu·e·s socialistes

Emmanuel Macron, le président des Riches...

Tous les prélèvements fiscaux confondus (impôts et cotisations sociales sur le capital et le travail), le taux auquel les ménages les plus riches sont taxés a baissé en 2018, sous l'effet des réformes prises par Emmanuel Macron. En revanche, les ménages modestes et les retraités subissent les coupes budgétaires. Les plus hauts revenus profitent des réformes fiscales adoptées depuis deux ans. 1 % des ménages les plus riches enregistrent des gains très forts de pouvoir d'achat grâce à la suppression de l'ISF par exemple. Avec la hausse des taxes sur les carburants, c'est un nouveau coup dur porté au pouvoir d'achat des classes populaires. Nous devons continuer à nous mobiliser pour obtenir le retrait de cette mauvaise réforme.

→ L'élu Unicité

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Les Républicains

Texte non parvenu

→ Le groupe des élu·e·s Front National

GILETS JAUNES, une partie du peuple français a enfin, fini par comprendre, que les syndicats et les politiques les avaient trahis. Nos entreprises et notre patrimoine sont vendus à la découpe. Ceci étant, Macron n'est qu'un maillon, au service d'un groupe militaro-industriel et financier, mené par les plus riches familles à l'échelle mondiale. Ce combat sera rude mais il est nécessaire pour notre avenir. Courage !

État civil :

Naissances :

- Noam BRANGER
- Djiggy SALLAT
- Sümeyye ÖZTÜRK

Mariages :

- Semra BEKTAS
& Hakan OZKAN

Décès :

- Sylvie ROBERT
- François CHAMBON
- Fatima SAGATNI
- Abel LEFÈVRE
- Wali SHAH

Confédération nationale du logement

Suite à l'Assemblée générale du groupement de locataires CNL de Chalette qui s'est tenue le samedi 17 novembre, les horaires des permanences ont été modifiés. Désormais les permanences se déroulent tous les mercredis de 16h30 à 18h30 au 1 G, rue André-Gide.

À l'honneur

Patrick Foucher, un médaillé en or !



M. Patrick Foucher



C'est dans la salle de réception de l'hôtel de ville que le maire de Chalette, Franck Demaumont, a accueilli ce vendredi 16 novembre le sous-préfet, Paul Laville, et de nombreux élus et personnalités afin d'honorer **Patrick Foucher**, président du Guidon chalettois. Une cérémonie exceptionnelle pour un bénévole exceptionnel au cours de laquelle **Jean Ros**, président départemental des médaillés de la Jeunesse et des Sports, lui a remis une des plus hautes décorations, à savoir la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports. Cette distinction rare récompense l'engagement indéfectible, pendant quarante années de bénévolat, de ce dirigeant pour son club. Très honoré de cette récompense, Patrick Foucher, discret de nature, a tenu à partager cette décoration avec toute son équipe

dirigeante et sa famille sans qui, selon ses dires, rien n'aurait été possible. Le maire, quant à lui, s'est déclaré très fier de célébrer cet événement qui rejaille positivement sur la Ville. Il s'est également félicité d'héberger dans sa commune cette association sportive qui porte haut et fort les couleurs de Chalette à travers l'hexagone et même, épisodiquement, à l'étranger.

Cette belle cérémonie a été également l'occasion de féliciter un jeune coureur du club, **Valentin Beyer**, qui s'est vu remettre des mains de **Michel Dejoughannet** (ancien coureur ayant participé au Tour de France 1959 et remporté l'étape La Rochelle-Bordeaux) le maillot de Champion de France de keirin. Félicitations à tous les deux, et longue vie au club !



Patrick Foucher a évidemment remercié Annie, son épouse !



À l'affiche

Le Hangar

5, rue de la Forêt - 45120 CHALETTE-SUR-LOING
02 38 93 17 96 · culturel@ville-chalette.fr



KEVIN DUPONT VA VOUS ÉNERVER !

DIMANCHE

9

DÉCEMBRE

15H

MAGIE tout public. Kevin Dupont n'a qu'un seul but : celui de vous faire rêver ! et parfois aussi, de vous agacer...

Des effets hallucinants présentés par un magicien humoriste qui joue avec les mots en charmant ses spectateurs.

22 SAMEDI DÉCEMBRE

10H-19H

23 DIMANCHE DÉCEMBRE

9H-19H

Marché de Noël

PLACE JEAN-JAURÈS

Village gourmand

PRODUITS ARTISANAUX

VINS · CHOCOLATS · MIEL · HÛÎTRES
DÉCORATIONS · CADEAUX · STANDS ASSOCIATIFS
ANIMATIONS · RESTAURATION SUR PLACE
PARKING GRATUIT

SAM 22 · 11H : INAUGURATION

DIM 23 · 9H30 : RANDONNÉE AU PROFIT DE LA RUCHE ÉCO-
DÉPART DU MARCHÉ AVEC LA RANDONNÉE CHALETTOISE

DIM 23 · 15H : CONCERT AVEC LA CHORALE L'AIR DU TEMPS

SAM-DIM · 11H - 16H : LES CROQUEURS DE PAVÉS

ET TOUT PLEIN DE CONVIVIALITÉ !

 **Chalette**
sur-Loing

Brèves

Ateliers Espace public numérique (le samedi à 10h)

• 8 décembre : flux RSS, podcasts, etc

• 15 décembre : messagerie électronique (1/2)

Ludothèque

• Après-midi ludique **jeudi 6 décembre** de 14h à 16h

Comités de quartier

• Bourg : réunion **mardi 4 décembre**, à 18 h, salle Louise-Michel

• Lancy : réunion **jeudi 6 décembre**, à 18 h, salle Henri-Barbusse

Musée d'école Fernand-

Bouttet : animation contes à 15h **samedi 8 décembre**.

Brocante de Noël du Lancy

• Bourse aux jouets organisée par *Dynamic Lancy* **dimanche 9 décembre** de 8h à 17h - Gymnase Pablo-Picasso. Réservation obligatoire : 06.21.23.29.95.

Concours des maisons et balcons illuminés, décorations de jour et vitrines des commerçants : inscription au 02.38.98.87.92 **avant le 12 décembre**.

Avocat conseil

• Prochaine permanence **mercredi 12 décembre**, sur rendez-vous au 02.38.89.59.43/45.

Conseil municipal : prochaine séance ordinaire publique **lundi 17 décembre** à 20 h 30, salle du Conseil municipal à l'hôtel de ville.

Randonnée chalettoise : dernière randonnée de l'année **mercredi 19 décembre**.

Contacts : 06.23.08.31.53 ou 02.38.98.22.93 (répondeur), ou 07.86.95.33.43.

Remise des récompenses du concours des décorations de Noël : Maison des associations **samedi 5 janvier** à 14 h 30.

Santé : une infirmière, **Mme Wony Bamba**, vient de s'installer dans le quartier du Lancy au 82-84, rue de la Fontaine (contact : 06.61.81.36.73), augmentant ainsi l'offre paramédicale dans la commune. Préalablement, Mme Bamba a exercé dans un hôpital à Paris et à la clinique de Montargis. Bienvenue à cette nouvelle professionnelle de la santé.

Noël de la solidarité : **samedi 15 décembre** à 15h au Hangar.